



Programme de formation

Formation Référent Déontologue

17/08/2022

Prix INTER: à partir de 750,00 € net de TVA

<u>Durée</u>: 1 jours soit 21 heures

Public: référents nouvellement désignés

Prérequis : aucun

Objectifs:

Programme:

1. Introduction à la déontologie en général

2. Historique de la déontologie des fonctionnaires

Présentation de la loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires Présentation du décret n°2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique

3. Les principes et obligations déontologiques :

Probité, intégrité, dignité et impartialité;

Les principes de neutralité et de laïcité ;

Le secret professionnel et la discrétion professionnelle ;

L'obligation de se consacrer exclusivement à l'exercice de ses fonctions;

L'obligation d'obéissance hiérarchique;

Le devoir de réserve ;

L'obligation de loyauté;

L'obligation de prévenir et faire cesser les conflits d'intérêts.

4. La prévention des conflits d'intérêts

Déclarations d'intérêts ou de situation patrimoniale susceptibles de faire obstacle à l'exercice de certaines fonctions ou missions

Le droit d'alerte

Dispositif lanceurs d'alerte

Définition d'un lanceur d'alerte

Les apports de la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte

Le contrôle de la déontologie

Le rôle de la HATVP / référent déontologue

Découverte du guide déontologique (volets 1 et 2)

7. Communiquer en tant que référent déontologue

Informer de son rôle et de la disponibilité

Informer sur les obligations des fonctionnaires et des agents publics

Se positionner en tant que conseiller sur la déontologie

CUMEO



Programme de formation

Mettre en place les outils appropriés : bulletins d'informations, formations et communications internes, permanences...

Formateur référent:

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec notre référent handicap.

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.

Inscription après avis du responsable de formation.

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.